



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/21

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 04/05/2017

Reçu en préfecture le 04/05/2017

Affiché le

SLOW

ID : 2017-03-21-0406-2017_21A-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 Mars 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 14 Mars 2017

Le 21 Mars 2017 l'année deux mille dix-sept à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	M.TAMARELLE	DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M.BLANQUE	BOS Fabrice	E	M.FATH
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	E	M.MAYEUX	EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	Mme EYL
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	E	M.DIAS
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Martine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme BENCTEUX
BETES Françoise	E	M.LEMIRE	PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme MARTINEZ
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 15 Février 2017 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/21

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 04/05/2017

Reçu en préfecture le 04/05/2017

Affiché le

ID: 2017-03-21-1406-2017_21A-DE

SLOW

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-31;

Vu le vote du **Budget Primitif** en date du 31 mars 2015 – délibération n° 2015/34 ;

Vu le vote du **Budget Primitif** en date du 12 avril – délibération n° 2016/44 ;

Vu la décision modificative n°1 du 28 juin 2016 – délibération n° 2016/71;

Vu la décision du Président n°2016-60 du 5 août 2016, portant sur une dépense imprévue, valant décision modificative;

Vu la décision modificative n°3 du 27 septembre 2016 – délibération n°2016/95,

Vu le Compte de Gestion transmis par la trésorerie de Castres-Gironde ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du **budget principal** pour l'exercice 2016 ;

Il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le compte de gestion 2016 du Trésorier Municipal de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1°) Déclare que le compte de gestion du **budget principal** dressé par le Comptable assignataire pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

2°) Approuve de ce fait le compte de gestion de l'exercice 2016.

Fait à Martillac, le 22 Mars 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement